

Point inscrit à l'ordre du jour n° 2

Conseil d'administration du 09 septembre 2021

Vu le Code de l'éducation ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, notamment l'article 7-3 ;
Vu l'avis favorable du Comité technique d'établissement en date du 05 juillet 2021 relatif à la création des vice-présidences déléguées ;
Vu la proposition conjointe du Président de l'Université et du Président du Conseil académique portant sur les candidatures des **vice-présidents délégués** sur liste nominative et plurinomiale ;

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, élisent :

Madame Anne-Françoise ZATTARA-GROS, Vice-présidente déléguée Europe & International, Coopération régionale (VP EICR) ;

Monsieur Olivier SEBASTIEN, Vice-président délégué en charge des Usages et Développements du Numérique (VP UDN) ;

Madame Patricia DUCRET, Vice-présidente déléguée en charge de l'égalité femmes-hommes et du handicap (VPEFH) ;

Monsieur Yoann CHANE-TO, Vice-président délégué en charge des Conditions et de la Qualité de Vie au Travail (VP CQVT) ;

Madame Katia ANGUÉ, Vice-présidente déléguée en charge de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (VP OIP) ;

Résultat du vote électronique à bulletin secret
au premier tour et à la majorité absolue des membres en exercice

Etat des votants :

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de présents : 26

Nombre de représentés : 9

Nombre de votants : 35

Nombre de voix :

Pour : 21

Contre : 10

Abstentions : 4

N'ayant pas pris part au vote : 1

Fait à Saint-Denis le 15 septembre 2021
Le Président de l'Université de La Réunion

Professeur Frédéric MIRANVILLE



Transmis à la Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités le **21 SEP. 2021**

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le **21 SEP. 2021**